



CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Entre d'une part, la Commune de Sévérac d'Aveyron, représentée par Monsieur Edmond GROS EDMOND agissant en qualité de Maire ;

Et, d'autre part :

Nom/prénom :

Domicilié à :

Téléphone :

Agissant au nom de :

Ci-après dénommé l'utilisateur,

Il a été convenu qui suit :

L'utilisateur utilisera la salle exclusivement dans le cadre de réunions et de manifestations (associatives ou privé) dont il aura donné la nature **et s'engage à respecter les conditions nommées dans le règlement d'utilisation.**

Conditions de mise à disposition :

Les salles communales, le matériel s'y trouvant, les sanitaires et les voies d'accès sont mis à disposition de l'utilisateur.

Les périodes ou les jours et heures d'utilisation devront être réservées auprès du service de la mairie.

Les locaux devront être libérés à l'heure prévue pour ne pas gêner le bon déroulement des activités ou réunions suivantes.

La salle suivante est mise à disposition de l'utilisateur:

SALLE DES FETES de

Tarif :

A la date du :

Nature de la manifestation :

Je soussigné(e) M. ou Mmecertifie avoir pris connaissance de la convention et du règlement des salles de la commune de Sévérac d'Aveyron le

Le locataire ,

La Mairie,